

Adapei de la Sarthe  
Siège Social

19 rue de la Calandre  
72 021 Le Mans – Cedex 2

Tél. 02 43 14 30 70

Le 13 mars 2020,

À Le Mans

## **CORONAVIRUS – INFORMATION AUX FAMILLES**

Suite à l’allocution du président de la république hier soir et à la décision du gouvernement de fermer les crèches, écoles, collèges, lycées et universités ainsi qu’à la demande de garder au maximum le domicile pour les personnes âgées et handicapées, l’Adapei de la Sarthe s’est vue contrainte de s’organiser en conséquence, afin de préserver la santé des personnes accompagnées.

À ce jour, nous n’avons toujours **aucun cas confirmé au sein de l’Adapei de la Sarthe**, que ce soit parmi les personnes accompagnées, les familles ou les professionnels.

Toutefois, pour endiguer une potentielle épidémie locale, et répondre aux demandes du Président de la République, en complément des mesures déjà mises en œuvre dont nous vous avons fait part dans le courrier du 11 mars, **la cellule de crise de l’Adapei de la Sarthe a pris la décision de mettre immédiatement en œuvre les mesures suivantes :**

Pour l’heure, l’Adapei de la Sarthe a :

- Fermé l’ensemble des établissements et services accueillant des enfants et adolescents à compter de lundi 16 mars et ce jusqu’à nouvel ordre.
- Fermé les accueils de jour et accueils temporaires des foyers de vie, FAM MAS à compter de lundi 16 mars et ce jusqu’à nouvel ordre.
- Maintenu la suppression de tous les transferts et sorties collectives non indispensables.

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et la limitation de sa propagation, nous vous demandons également de limiter au maximum les retours à domicile pour les week-end.

Pour toute question, n’hésitez pas à contacter les chefs de services et directeurs adjoints qui restent, dans cette période de crise nationale, vos interlocuteurs privilégiés.

Dans ce contexte, vous pouvez compter sur la mobilisation et l’engagement total des professionnels de l’Adapei de la Sarthe.

Cordialement,

Directeur Général

**Ludovic HUSSE**

